

# Directives à suivre pendant la pandémie de COVID-19

## ARRÊTEZ-VOUS ! N'ENTREZ PAS SI :

- vous avez des symptômes ou êtes effectivement atteint de la COVID-19 (toux, fièvre, frissons, douleurs musculaires, mal de gorge, perte de goût ou d'odorat, essoufflement ou difficultés respiratoires) ;
- vous êtes un professionnel de la santé qui travaille avec des patients atteints de la COVID-19 ;
- vous avez été exposé ou êtes en contact avec des personnes atteintes de la COVID-19 ;
- vous êtes particulièrement vulnérable à la COVID-19 en raison de votre âge ou d'une condition médicale sous-jacente ;
- vous avez participé à un quelconque événement public ou rassemblement se tenant dans un endroit où les mesures de sécurité et de distanciation physique avaient été mises en place moins de 14 jours auparavant.

## AVANT D'ENTRER :

- Lavez vos mains en suivant les recommandations des autorités de la santé provinciales, lesquelles privilégient l'utilisation de savon et d'eau tiède et un nettoyage d'une durée minimale de 20 secondes.
- Maintenez une distance physique de deux mètres en tout temps.
- Respectez les directives des autorités de la santé publique.
- Portez un masque, tel que recommandé par les autorités de la santé publique.
- N'embrassez pas les icônes, le calice ni la main du prêtre.
- S'il vous plaît, veuillez demeurer à la place qui vous sera désignée durant l'office.
- Quittez rapidement à la fin de l'office, en vous assurant de respecter les mesures de distanciation physique.

## PRÉCAUTIONS :

Selon les autorités de la santé publique, les adultes plus âgés de même que les personnes ayant une condition médicale sous-jacente présentent un risque plus élevé de développer une affection sévère découlant de la COVID-19, y compris :

- les personnes souffrant d'une maladie pulmonaire chronique ou d'asthme modéré ou sévère ;
- les personnes ayant un problème cardiaque sévère ;
- les personnes immunodéprimées ;
- les personnes en situation d'obésité sévère (indice de masse corporelle de 40 ou plus) ;
- les personnes diabétiques ;
- les personnes souffrant d'une maladie rénale chronique nécessitant de la dialyse ;
- les personnes ayant une maladie du foie.

Cette liste n'est pas exhaustive et est sujet à changement en fonction de l'information disponible. Discutez-en avec votre médecin et en cas de doute, veuillez demeurer à la maison.

Bien que nos paroisses prennent toutes les précautions afin de prévenir l'expansion du virus de la COVID-19, on ne peut garantir que personne ne sera infecté. La participation aux offices pourrait accroître le risque que vous contractiez une maladie grave, tel que le virus de la COVID-19, particulièrement si vous êtes âgé de plus de 65 ans ou si vous avez un problème de santé sous-jacent. En entrant dans un lieu de culte, vous assumez volontairement ce risque accru d'exposition ou d'infection potentielle par le virus de la COVID-19.